

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-01

OBJET :	<p>L'an deux mil vingt,</p> <p>Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, à l'invitation de Mme LUCOT-AVRIL, Présidente sortante de l'Institution interdépartementale et sous la présidence de Mme MICHAUX, doyenne d'âge :</p>
Election du Président du SMAB	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSSÉS, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
30/12/2019	<p>- Election du président du syndicat mixte <i>-Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés,</i> <i>-Vu l'article 5211-2 du CGCT,</i> <i>-Vu l'article 5211-9 du CGCT,</i> <i>- Vu l'article L2122-7 du CGCT,</i></p>
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	<p>Considérant la nécessité de procéder à l'élection du président conformément aux statuts du SMAB précités, Constatant l'atteinte du quorum,</p>
En exercice 14	
Présents 13	<p>Mme MICHAUX, doyenne d'âge, prend la présidence de l'assemblée jusqu'à l'élection du Président.</p>
Votants 13	<p>Elle rappelle que les communautés de communes ont un nombre de voix limité au nombre de titulaires affecté à chaque membre comme cela est précisé dans les statuts du SMAB.</p>
	<p>Mme MICHAUX procède à l'appel des candidatures.</p>
	<p>Mme LUCOT-AVRIL propose sa candidature au poste de présidente du SMAB.</p>
	<p>Aucun autre candidat ne se manifestant, Mme MICHAUX indique que chaque membre du conseil syndical, à l'appel de son nom, devra déposer lui-même dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur modèle uniforme fourni par le syndicat.</p>

	<p>Tous les délégués titulaires présents ont pris part au vote. Ils ont, à cet effet, émargé le registre prévu pour cette élection et ce 1^{er} tour.</p> <p>Après le vote du dernier délégué, Mme MICHAUX fait procéder au dépouillement des bulletins de vote. Il est constaté que 13 bulletins figurent dans l'urne.</p> <p> Ainsi, au premier tour de scrutin, les résultats du dépouillement pour l'élection du Président, sont les suivants : 0 bulletin "NUL", 0 vote "CONTRE" et 13 votes "POUR".</p> <p>La majorité absolue étant atteinte dès le 1^{er} tour, Mme MICHAUX déclare Mme LUCOT-AVRIL, présidente du Syndicat mixte.</p>
--	---

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 24 JAN. 2019
 Acte exécutoire le : 24 JAN. 2019
 la Présidente du Syndicat mixte,
 Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
 la Présidente du Syndicat,
 Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
 DE GESTION ET DE VALORISATION
 DU BASSIN D'ETANGS DE LA B. SLE (SMAB)
 3, Le Marais de la B. SLE - 78000 ALLEVILLE
 Tél. : 02 35 17 41 35 www.epib-orssie.com~~

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
 DE GESTION ET DE VALORISATION
 DU BASSIN D'ETANGS DE LA B. SLE (SMAB)
 3, Le Marais de la B. SLE - 78000 ALLEVILLE
 Tél. : 02 35 17 41 35 www.epib-orssie.com~~

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-02

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme Virginie LUCOT-AVRIL.
Election du nombre de vice-présidents du comité syndical du SMAB	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSSÉS, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p>- Election du nombre de vice-présidents du comité syndical -Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés, -Vu l'article 5211-10 du CGCT,</p> <p>30/12/2019</p> <p>Considérant la nécessité de procéder à l'élection des vice-présidents conformément aux statuts du SMAB précités, Constatant l'atteinte du quorum,</p>
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	Mme LUCOT-AVRIL invite à choisir un nombre de vice-présidents pour siéger au bureau de la structure conformément à la règle qui figure dans l'article susvisé.
En exercice 14	<p><input checked="" type="checkbox"/> A l'unanimité, il est décidé de voter ce choix, à mains levées.</p> <p>Mme LUCOT-AVRIL propose de fixer à deux, le nombre de vice-présidents.</p>
Présents 13	
Votants 13	<p><input checked="" type="checkbox"/> A l'unanimité, après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident de fixer à 2 le nombre de vice-présidents.</p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Soeur Badiou - 76300 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com~~

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Soeur Badiou - 76300 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com~~

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-03

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme Virginie LUCOT-AVRIL.
Election du nombre de membres supplémentaires pour siéger au bureau du SMAB	<u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET, <u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Election du nombre de membres supplémentaires pour siéger au bureau du comité syndical du SMAB</u> -Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés, -Vu l'article 5211-10 du CGCT,
30/12/2019	Considérant la possibilité de procéder à l'élection de membres supplémentaires du bureau conformément aux statuts du SMAB précités, Constatant l'atteinte du quorum,
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	Le comité syndical est invité à élire d'autres membres pour siéger au sein du bureau aux côtés du président et des vice-présidents.
En exercice 14	<input checked="" type="checkbox"/> A l'unanimité, il est décidé de voter ce choix, à mains levées.
Présents 13	<input checked="" type="checkbox"/> A l'unanimité, après en avoir délibéré, les membres du conseil syndical décident de fixer à 2 le nombre de membres supplémentaires siégeant au bureau.
Votants 13	

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-04

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
Election des vice-présidents du comité syndical du SMAB	<u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSSÉS, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,
	<u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.
DATE DE LA CONVOCATION :	<p align="center">- Election des vice-présidents du comité syndical</p> <p><i>-Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés,</i> <i>-Vu l'article L2122-7 du CGCT,</i> <i>-Vu l'article 5211-10 du CGCT,</i> <i>-Vu la délibération n°2020-02 du SMAB,</i></p>
30/12/2019	Mme LUCOT-AVRIL propose de procéder à l'élection des 2 vice-présidents.
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	Après appel à candidatures, M. PERIMONY se propose au titre et en qualité de 1 ^{er} vice-président et M. HEBERT en qualité de 2 ^{ème} vice-président.
En exercice 14	☐ <i>A l'unanimité, les membres du conseil décident de procéder à bulletins secrets, par scrutin de liste.</i>
Présents 13	Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote sur modèle uniforme fourni par le syndicat.
Votants 13	Tous les délégués titulaires présents ont pris part au vote. Ils ont, à cet effet, émargé le registre prévu pour ce 1 ^{er} tour de l'élection des vice-présidents.
	Après le vote du dernier délégué, Mme la Présidente a fait procéder immédiatement au dépouillement des bulletins de vote. Il est constaté que 13 bulletins figurent dans l'urne. ☐ <i>Avec 0 bulletin "NUL", 0 vote "CONTRE" et 13 votes "POUR" la majorité absolue étant atteinte dès le 1^{er} tour, Mme LUCOT-AVRIL déclarent que sont élus en qualité de 1^{er} vice-président, M. PERIMONY et en qualité de 2^{ème} vice-président, M. HEBERT.</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

24 JAN. 2019

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Délibération SMAB n°2020-04
www.epfb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél : 02 77 17 41 55 www.epfb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-05

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
Election des membres supplémentaires pour siéger au bureau du comité syndical du SMAB	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p><u>- Election des membres supplémentaires pour siéger au bureau du comité syndical</u></p> <p><i>-Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés, -Vu l'article L2122-7 du CGCT, -Vu l'article 5211-10 du CGCT, -Vu la délibération n°2020-03 du SMAB,</i></p>
30/12/2019	Rappelant que le vote aura lieu à bulletin secret, Mme la Présidente invite les membres du comité syndical à procéder l'élection des deux membres supplémentaires pour siéger au bureau et pour cela demande aux candidats de se faire connaître.
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	Messieurs ROUSSEL et DESFOSES font acte de candidature. <input type="checkbox"/> <i>A l'unanimité, les membres du conseil décident de procéder à l'élection par scrutin de liste.</i>
En exercice 14	Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé lui-même dans l'urne prévue, son bulletin de vote sur modèle uniforme fourni par le syndicat.
Présents 13	Tous les délégués titulaires présents ont pris part au vote. Ils ont, à cet effet, émargé le registre prévu pour ce 1 ^{er} tour de l'élection des membres supplémentaires siégeant au bureau.
Votants 13	Après le vote du dernier délégué, Mme la Présidente a fait procéder immédiatement au dépouillement des bulletins de vote. Il est constaté que 13 bulletins figurent dans l'urne. <input type="checkbox"/> <i>Avec 0 bulletin "NUL", 0 vote "CONTRE" et 13 votes "POUR" la majorité absolue étant atteinte dès le 1^{er} tour, Mme LUCOT-AVRIL déclarent que sont élus en tant que membres supplémentaires du bureau, M. DESFOSES et M. ROUSSEL.</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**
**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badjou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-06

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
Délégations de signature au Président du syndicat mixte	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p>- Délégations de signature au Président du syndicat -Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés, -Vu l'article 5211-10 du CGCT,</p>
30/12/2019	Afin de mener à bien la mission confiée à la présidente, Mme LUCOT-AVRIL, il est proposé de lui accorder certaines délégations dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
NOMBRE DE TITULAIRES : 14 En exercice 14 Présents 13 Votants 13	<p>☐ Ainsi et à l'unanimité, les membres du conseil syndical ACCORDENT les délégations suivantes à Mme la Présidente :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) de procéder, dans la limite du volume fixé au budget primitif, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture de risques de taux et de change, la réalisation de lignes de trésorerie, de prêts relais (ou tout autre opération bancaire nécessaire au syndicat pour assurer ses missions) et à passer, à cet effet, les actes nécessaires, dans la limite de 300 000€ ; 2) d'accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance ; 3) de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité (si besoin en était) ; 4) de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€ ; 5) d'intenter, pour la durée de son mandat, au nom du Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle (SMAB), de manière générale, les actions en justice ou de défendre le SMAB dans les actions intentées contre lui ; 6) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de commandes faisant l'objet de marchés à

procédure adaptée, inférieurs à 214 000€ HT pour les marchés de services & fournitures et inférieurs à 500 000€ HT pour les marchés de travaux, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

7) de solliciter auprès de différents partenaires (Agence de l'eau, Régions, Etat, collectivités et autres partenaires potentiels) toutes subventions (ponctuelles, annuelles ou pluriannuelles) et signer toutes les pièces annexes à ces sollicitations (conventions de financement, demandes annuelles de subvention, demandes d'acomptes et de solde, etc...) pour le financement des agents, stagiaires et des différentes missions du syndicat mixte ;

8) de signer les ordres de mission permanents annuels, faisant fonctions itinérantes, en faveur des agents du SMAB, afin qu'ils puissent se déplacer librement au sein des 3 départements (Oise, Seine-Maritime, Somme) constitutifs du bassin versant de la Bresle, dans le cadre de leurs missions et de signer les arrêtés annuels permettant aux agents d'utiliser leurs véhicules personnels, à des fins exceptionnelles (absence de véhicule de service), afin qu'ils puissent se déplacer dans le cadre de leurs missions, dans la limite de 10 000 km/an par véhicule.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT
MIXTE
DE GESTION
ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55

ENT
N
D)
om

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-07

<p>OBJET : Désignation des représentants du SMAB au sein de la commission d'appel d'offres (CAO)</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSSÉS, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p> <p><u>Désignation des représentants du SMAB au sein de la commission d'appel d'offres (CAO)</u></p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>30/12/2019</p>	<p>Mme la Présidente propose que la CAO se compose de 10 membres dont elle-même en sa qualité de Présidente. Les membres du comité syndical sont sollicités afin de désigner, pour siéger à la CAO, 5 personnes titulaires et 4 personnes suppléantes.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 13</p> <p>Votants 13</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical, désignent :</i></p> <p><i>- comme titulaires ; M. DOR, M. HEBERT, M. THIVERNY, M. CHAIDRON et Mme LUCOT-AVRIL,</i></p> <p><i>- comme suppléants ; M. BUQUET, M. PERIMONY, M. FIZET, M. DESFOSSÉS.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.epfb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.epfb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-08

<p>OBJET : Désignation des représentants du SMAB au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMAË, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 30/12/2019</p>	<p><u>- Désignation des représentants du SMAB au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Bresle</u></p> <p>La commission locale de l'eau est l'instance en charge de la rédaction et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE de la Bresle).</p> <p>Mme la Présidente indique que l'Institution y était représentée. Le SMAB doit à son tour l'être. Elle sollicite les membres du comité syndical afin qu'ils élisent une personne titulaire et une suppléante pour conserver les équilibres de représentativité inhérents à la CLE.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 13</p> <p>Votants 13</p>	<p><i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical, désigne comme titulaire, M. QUÉNOT, et comme suppléant, M. GUESDON, représentants du SMAB pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Bresle.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 78300 AUMAË
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 78300 AUMAË
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-09

<p>OBJET : Désignation des représentants du SMAB au sein l'Association Nationale des Elus de Bassin (ANEB)</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMAË, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 30/12/2019</p>	<p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p> <p>- Désignation des représentants du SMAB au sein de l'Association Nationale des Elus de Bassin (ANEB) lors du comité syndical du 06/01/2020</p> <p>Mme la Présidente indique l'EPTB Bresle siègeait à l'Association Française des EPTB. L'AFEPTB s'est regroupée avec diverses associations pour devenir nationalement mieux reconnue, elle s'appelle maintenant l'Association Nationale des Elus de Bassins (ANEB). Dans le cadre de l'appartenance du SMAB à l'ANEB, elle indique qu'il convient d'élire deux membres titulaires et deux membres suppléants "non affectés".</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 13</p> <p>Votants 13</p>	<p>☐ <i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical, désignent comme titulaires, M. PERIMONY et Mme LUCOT-AVRIL et comme suppléants, M. HEBERT et M. DOR, représentants du SMAB pour siéger à l'ANEB.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

24 JAN. 2019

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE
DU
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Sœur Badier - 76390 AUMAË
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-10

<p>OBJET : Désignation du représentant du SMAB au sein du Comité National d'Action Sociale, (CNAS)</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés :</u> M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 30/12/2019</p>	<p><u>- Désignation du représentant du SMAB au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)</u> Le CNAS (Comité National d'Action Sociale) est une association loi 1901 à laquelle adhère l'Institution interdépartementale de la Bresle et qui a pour but mission d'organiser, pour le compte des collectivités, l'action sociale à destination des agents de la fonction publique territoriale. Le CNAS prévoit la désignation d'un délégué local représentant les élus et d'un représentant des agents pour siéger à l'assemblée départementale annuelle afin de donner un avis sur les orientations de l'association. Mme la Présidente invite les candidats à se faire connaître. M. Jean-Claude QUÉNOT fait part de sa candidature.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14 En exercice 14 Présents 13 Votants 13</p>	<p>☐ <i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical, élisent M. QUÉNOT, comme représentant du SMAB pour siéger au sein du comité national d'action social.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badier - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com
Délibération SMAB n°2020-10

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badier - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-11

<p>OBJET : Désignation du représentant du SMAB au sein de l'Association des Syndicats des Bassins Versants Haut-Normands (ASYBA)</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMAËLE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés :</u> M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p>Mme LUCOT-AVRIL explique que les membres du comité syndical doivent maintenant désigner un représentant du SMAB pour siéger au sein de l'Association des syndicats de bassins versants haut-normands.</p>
<p>30/12/2019</p>	<p>Mme la Présidente invite les candidats à se faire connaître. Elle propose M. Jean-Claude QUÉNOT.</p> <p>M. Jean-Claude QUÉNOT accepte et fait part de sa candidature.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14 En exercice 14 Présents 13 Votants 13</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical, désigne M. QUÉNOT, représentant du SMAB pour siéger au sein de l'Association des syndicats de bassins versants haut-normands.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **4 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 78390 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 78390 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-12

<p>OBJET : Désignation du représentant du SMAB au sein du Comité de pilotage Natura 2000</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 30/12/2019</p>	<p><u>- Désignation du représentant du SMAB au sein du Comité de pilotage Natura 2000</u> Au titre de l'arrêté préfectoral de la Somme du 16 avril 2012, un représentant de l'Institution interdépartementale de la Bresle est invité à siéger au sein de ce comité de pilotage. Considérant la transformation en syndicat mixte de l'Institution, le SMAB doit procéder à la désignation d'un représentant pour siéger au sein du COPIL Natura 2000.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14 En exercice 14 Présents 13 Votants 13</p>	<p>Mme la Présidente du syndicat mixte actuellement Présidente du COPIL Natura 2000 propose sa candidature.</p> <p>☐ <i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical, désigne Mme LUCOT-AVRIL, représentante du SMAB pour siéger au COPIL Natura 2000 du site "vallée de la Bresle".</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **24 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badjou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badjou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-13

<p>OBJET : Désignation au sein des différentes instances internes au SMAB</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés :</u> M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 30/12/2019</p>	<p><u>- Désignation au sein des différentes instances internes au Syndicat mixte</u> Pour toutes les commissions futures qui seraient créées par le SMAB, par anticipation et sans la parfaite connaissance des souhaits des uns et des autres à participer à ces commissions, il est proposé que la Présidente en soit membre de droit et que l'ensemble des membres du comité syndical en fasse également partie.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14 En exercice 14 Présents 13 Votants 13</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical acceptent que pour toutes commissions ou futures commissions créées par le SMAB, l'ensemble des membres du syndicat soient de facto membres.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le : 24 JAN. 2019
la Présidente du Syndicat Mixte
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Souverain - 78300 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Souverain - 78300 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-14

<p>OBJET : Exercice budgétaire 2020 : choix du plan comptable à adopter</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 6 janvier à 14h15, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Alain DESFOSES, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. François THIVERNY, M. Christian ROUSSEL, M. Gérard CHAIDRON, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Jean Claude QUÉNOT, M. Jean-Louis DOR, M. William BOUS, M. Patrick FIZET, M. Patrick PERIMONY, M. Jean-Manuel BUQUET,</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés :</u> M. Arnaud DECHEZELLES.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>30/12/2019</p>	<p>- Exercice budgétaire 2020 : choix du plan comptable à adopter Mme LUCOT-AVRIL explique que la transformation juridique de l'institution en syndicat mixte s'accompagne d'un changement de nomenclature budgétaire. Elle propose, sur les conseils des services de M. le Payeur départemental, que le Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle (SMAB) adopte l'instruction budgétaire et comptable M14 avec application du plan de comptes M14 de plus de 10 000 habitants sans présentation fonctionnelle.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 13</p> <p>Votants 13</p>	<p><i>☐ A l'unanimité, les membres du Comité syndical approuvent le choix de l'instruction budgétaire et comptable M14 avec application du plan de comptes M14 de plus de 10 000 habitants sans présentation fonctionnelle.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat **24 JAN. 2019**
Acte exécutoire le : **27 JAN. 2019**
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com